



Nous contacter :
 Mairie de Fressines
 23 route de La Crèche
 79 370 Fressines
 Tél: 05 49 73 98 73
 Fax: 05 49 73 98 74
 mairie-fressines@wanadoo.fr
 La mairie est ouverte tous les
 après-midis de 13h30 à 17h30

Journal de communication de la commune de FRESSINES

Edito

Après la cérémonie des vœux et le traditionnel repas des aînés, le moment est venu pour les élus de travailler sur la préparation des budgets. Les orientations budgétaires définies, lors du conseil municipal du 18 novembre dernier, ont permis de fixer la ligne de conduite à tenir. Ainsi chaque adjoint, responsable de sa commission se devait de prévoir pour le 17 février, les achats, les travaux, les investissements dans le respect d'une maîtrise budgétaire. Trois séances seront donc nécessaires pour préparer, amender et voter les budgets avant le 31 mars prochain.

Le 26 janvier dernier, en présence de la DDE et de l'entreprise STPM, a eu lieu la réunion de préparation de chantier pour les travaux d'aménagement du carrefour de Rochetan. Ces travaux ne sont certes pas d'une grande complexité, mais vont indéniablement occasionner quelques dérangements en terme de circulation. Une déviation sera donc mise en place par la rue du Moulin et la rue des Souterrains. L'entreprise prévoit son arrivée sur le site le 16 mars prochain et devra être prête à accueillir pour le 16 avril l'entreprise missionnée par le conseil général pour la mise en œuvre des en-

bés. Si les conditions météorologiques nous sont favorables, cet aménagement pourra être mis en service le 15 juin. Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de votre Fressines infos et espère vous retrouver nombreux le 13 mars prochain à la salle des fêtes pour la présentation publique du nouveau site Internet de votre commune, une réalisation de l'association Fressines.net, soutenue par la commune comme nous nous y étions engagés en mars 2008.

Le Maire
 Christian NIVAU

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- Location de la salle des fêtes : les nouveaux tarifs
- Débat budgétaire et fixation du taux des quatre taxes locales
- Redevance assainissement : les tarifs pour l'année 2009
- Aménagements de voirie

À savoir

- La commune recherche des jouets pour la garderie
- Carte d'identité et passeport
- Bibliothèque
- Collecte des encombrants
- Infos énergie
- La région vous aide à supprimer les pesticides dans votre jardin
- Coupures d'électricité

Vie associative

- Fressines.net : mise en ligne
- Association : Sport Attitude
- Rejoignez le Club Sourire
- APE : Soirée carnaval
- Théâtre : les Baladins de Fressines
- Pétanque loisirs

Les décisions du Conseil Municipal

Location de la salle des fêtes : les nouveaux tarifs

Compte tenu des nombreux travaux de réfection, le conseil municipal a décidé de revaloriser les tarifs de location de la salle pour toute nouvelle convention de location signée à partir du 7 janvier 2009. Les nouveaux tarifs sont les suivants:

Types de location		Hiver	Été
Personne domiciliée sur la commune	Vin d'honneur	105 €	70 €
	Repas	130 €	95 €
Personne hors commune	Vin d'honneur	210 €	140 €
	Repas	260 €	190 €
Manifestation à but lucratif (tarif unique)		390 €	320 €

La gratuité de la salle est maintenue pour les associations et les sections communales. Il est également possible de louer la salle à l'heure pour des réunions : 6 € sans le chauffage et 12 € avec le chauffage avec un maximum de 3 heures de location. La caution pour toutes les locations est de 300 € pour un habitant de la commune et de 400 € pour un hors commune. Les habitants de Fressines ont également la possibilité de louer de la vaisselle (50 couverts) pour un montant de 20 €. La période de chauffage est fixée du 1er octobre au 30 avril. Concernant les mois d'avril et d'octobre, il sera facturé le tarif été si le locataire ne souhaite pas bénéficier du chauffage.

Une stagiaire à la mairie : Madame Hélène Chaigneau de Fressines est en formation alternée du 16 février au 15 mai 2009 entre la mairie, le centre de gestion et le CNFPT. Son objectif est de devenir secrétaire de mairie itinérante.

Les décisions du Conseil Municipal

Débat budgétaire et fixation du taux des 4 taxes locales

Les conseillers municipaux ont décidé à l'unanimité d'augmenter de 2 % les taux des quatre taxes locales

La séance du conseil municipal du mardi 20 février a été pour partie consacrée aux débats sur les orientations budgétaires pour l'année 2009. Les décisions ont porté sur le projet du budget et sur l'évolution des taxes locales. Le projet du budget peut être considéré de transition : un seul investissement majeur est programmé pour 2009, le plateau multi activité par autofi-

nancement.

Les conseillers municipaux ont décidé à l'unanimité d'augmenter de 2 % les taux des quatre taxes locales.

Pour être très précis le taux de la taxe d'habitation passe en 2009 à 14.39 %, la taxe sur le foncier bâti à 17.58 %, la taxe sur le foncier non bâti à 69.57 % et la taxe professionnelle à 14.01 %.

Redevance assainissement : les tarifs pour l'année 2009

Lors de sa séance du 20 février, le conseil municipal a fixé les tarifs d'assainissement pour l'année 2009. Le forfait pour frais fixes reste à 55 € et le m3 d'eau consommé passe à 0.90 €.

À noter que depuis 2008, la facture comporte une ligne supplémentaire décidée par l'agence de l'eau Loire Bretagne. Pour 2009, l'agence a en effet institué une redevance de 0.17 € par m3 pour la modernisation des réseaux d'assainissement. Cette somme, facturée par la commune sera reversée intégralement à l'agence Loire Bretagne.

Sur la commune, cette redevance concerne 296 foyers qui sont raccordés au tout à l'égout, qui ont en moyenne un consommation d'eau annuelle de 95 m3.

à la circulation. Cela signifie que les habitants de Rochetan, de Pied Pouzin et des Ratières devront remonter sur Bas Moulay pour rejoindre le Bourg.

Aménagements de voirie

Travaux au carrefour de Rochetan
Les travaux d'aménagement du carrefour de Rochetan sur la D7 vont débuter le lundi 16 mars. Ces travaux vont durer plusieurs semaines et la gêne occasionnée sur la circulation va être considérable. Une déviation de la route départementale va être mise en place par la rue du Moulin et la rue des Souterrains. La commune, la DDEA et l'entreprise STPM s'efforceront de limiter les nuisances aux riverains, néanmoins chacun devra faire preuve de patience et de tolérance.

À noter que pendant toute la durée des travaux, la route de Rochetan sera fermée

à la circulation. Cela signifie que les habitants de Rochetan, de Pied Pouzin et des Ratières devront remonter sur Bas Moulay pour rejoindre le Bourg.

Réouverture d'un chemin rural

Au cours de l'hiver, les agents communaux ont réouvert un chemin rural qui était depuis de nombreuses années encombré par la végétation et impossible d'accès. Ce chemin situé entre les Margaudières et Pied Pouzin va permettre dorénavant de pouvoir relier les Madeleines à Pied Pouzin.

Il n'est praticable qu'à pied.

Ces travaux vont durer plusieurs semaines. Les élus comptent beaucoup sur la compréhension de chacun.

A savoir

La commune recherche des jouets pour la garderie

En vue de renouveler le parc de jouets à la garderie, la commune lance un appel à la population. Les personnes qui souhaitent faire un don de jouets en bon état peuvent les déposer à l'école le samedi 18 avril 2009 de 10 h à 12 h. Nous recherchons des jouets

(fille ou garçon) type dinettes, blocs cuisine, landaus, poupons, fermes, garages, autos... ainsi que des jouets de société. Seuls les jouets en bon état et aux normes C.E. seront acceptés. Contact : Patricia MOREAU, Adjointe, mairie 05.49.73.98.73

Carte d'identité et passeport : n'attendez pas le dernier moment

La préfecture rappelle aux usagers qui souhaitent obtenir un titre d'identité que la délivrance de ceux-ci est soumise à des délais d'instruction et de traitement qui sont actuellement de 3 semaines pour une carte nationale d'identité et d'un mois pour un passeport.

Afin d'éviter les périodes de pointes liées aux départs en vacances durant lesquelles les délais de délivrance peuvent encore s'allonger, il est conseillé de présenter, dès à présent les demandes de carte nationale d'identité ou de passeport. Par ailleurs, il

est rappelé que tout déplacement ou séjour dans un pays de l'Union européenne nécessite une carte nationale d'identité en cours de validité. Les demandes sont à faire en mairie. La carte nationale d'identité est gratuite, elle est valable 10 ans. Par contre le passeport est payant, 88 € pour un adulte, 44 € pour un enfant de 15 ans et plus, 19 € pour une enfant de moins de 15 ans. Les passeports ont une durée de validité de 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants.

A savoir (suite)

Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque organisent une animation sur le thème de Pâques le mercredi 22 avril de 16 h 30 à 18h 30 avec lecture et recherche des œufs en plein air. Tous les enfants seront les bienvenus accompagnés de leurs parents, taties et mamies. Un goûter sera

servi après l'animation.

D'autre part la bibliothèque a changé d'adresse Mail, la nouvelle adresse est la suivante : bibliotheque.fressines@orange.fr

Les heures d'ouverture au public sont les suivantes, le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Collecte des encombrants

La première opération de ramassage des encombrants pour l'année 2009 aura lieu le lundi 6 avril. Ce service gratuit est ouvert à tous les habitants de la commune. Les demandes d'enlèvement des encombrants (vieux lave-linge, sommier, matelas,

réfrigérateur...) sont à faire au préalable auprès de la mairie dès maintenant et avant le vendredi 3 avril 2009.

Les objets devront être sortis le matin du ramassage à 8h00 comme pour les ordures ménagères.

Info énergie

Vous voulez réduire vos factures en maîtrisant mieux vos consommations d'énergies? Le Pays Mellois peut vous aider.

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Niort, le Pays met à votre disposition près de chez vous une conseillère sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Béatrice Gouin, conseillère à l'espace Info Energie assure des permanences deux fois par mois sur les six cantons du Pays Mellois. Elle répondra gratuitement à vos questions sur : les équipements de l'habitation, le chauffage et l'eau chaude, l'isolation, les transports, les énergies renouvelables.

Renseignez-vous et prenez rendez-vous avec Béatrice Gouin au 05 49 77 11 65 Mail : info.energie@agglo-niort.fr

Sur le même thème, de l'économie d'énergie, le SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux- Sèvres) vient d'éditer un petit guide intitulé « Ma planète en tête, agir responsable c'est mieux vivre ensemble » Ce livret diffusé gratuitement est disponible en mairie aux heures d'ouverture. Son objectif est de rappeler tout au long d'une journée les gestes simples qui permettent à chacun de nous de réaliser et de mesurer les économies d'énergie sans perdre en confort

La Région vous aide à supprimer les pesticides dans votre jardin

Le Conseil Régional du Poitou-Charentes vous rembourse jusqu'à 50 € pour l'achat d'un désherbeur thermique. Pour encourager tous les habitants de la région Poitou-Charentes à diminuer l'utilisation des pesticides, le Conseil Régional lance une grande opération de soutien à l'achat de désherbeurs thermiques, 1000 désherbeurs thermiques seront subventionnés.

Cela concerne les achats sur la période du 1er décembre 2008 au 30 novembre 2009. les modalités de l'aide sont les suivantes: pour un désherbeur et ses accessoires d'un montant de 60 à 150 € l'aide sera de 30 % de la facture, pour un montant supérieur à 150 € l'aide sera forfaitaire de 50 € et si le montant est inférieur à 60 €, il n'y aura pas d'aide.

Pour accéder à la mesure, les bénéficiaires

doivent résider en Poitou-Charentes et n'être pas assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (attestation à fournir), un seul désherbeur sera aidé par habitation.

La demande d'aide devra être accompagnée d'un justificatif de domicile, d'une preuve d'achat (facture acquittée), un formulaire simplifiant les démarches est disponible sur le site internet de la Région : www.poitou-charentes.fr

Contact::

Conseil Régional Poitou- Charentes, « réduction des pesticides », Maison de la Région, 15 rue de l'Ancienne Comédie, BP 757, 86 021 POITIERS CEDEX

Pour plus d'informations : Adélaïde LADERA-MARIN, tél : 05 49 55 81 83

Mail :

a.ladera-marin@cr-poitou-charentes.fr

60

C'est le nombre de personnes qui ont participé au repas des aînés offert par la commune. Celui-ci a eu lieu à l'espace Albert Caillault le samedi 24 janvier 2009. La journée fut très appréciée.

Coupages d'électricité : Séolis Energies nous informe d'une coupure d'électricité dans trois secteurs de la commune, à **Champ Belier, allée des Roches et Sorigné, le mardi 10 mars 2009 de 9 h à 11 h** pour permettre d'effectuer des travaux. Une remise sous tension peut avoir lieu à tout moment. Il convient donc de considérer par mesure de sécurité que le réseau est en permanence sous tension

Vie associative

Fressines.net : mise en ligne

Après un gros travail d'intégration, le nouveau site de Fressines.net est bientôt prêt à ouvrir ses portes.

Venez le découvrir à l'occasion de la soirée de lancement organisée par l'association et la mairie le **vendredi 13 mars à 20h30** à la salle des fêtes. Vous pourrez trinquer à la santé du site lors du verre de l'amitié qui sera servi à l'issue de la présentation, et échanger avec les membres de Fressines.net.

Les prochaines séances des soirées de Fressines.net ont pour thèmes:

Jeudi 5 mars : débutant, gestion de fichiers

Lundi 9 mars : les formats de fichiers vidéo

Lundi 16 mars : débutant, initiation aux outils internet

Jeudi 19 mars : débutant, fonctions de base d'un traitement de textes

Lundi 23 mars : les outils pour faire des présentations vidéo projetées

Jeudi 26 mars : débutant, mise en pratique des outils internet (suite de la séance du 16 mars)

Lundi 30 mars : traitement de photos avec photo filtre, gimp et artweaver

Lundi 6 avril : site web Fressines.net

Connexion internet trop lente

Vous trouvez votre connexion Internet trop lente ? Les débits annoncés dans les publicités sont loin de la réalité ? Jouer en réseau présente des temps de réponses inavouables ? Vous aussi aimeriez bien profiter de la TV par ADSL ? Alors dites le nous par courrier électronique à l'adresse fressines.net@fressines.net en précisant vos coordonnées. Nous ferons part de l'ensemble des attentes des habitants de la commune sur ces questions aux organismes compétents, en sollicitant un raccordement de Fressines à un réseau à plus haut débit que ce qui est aujourd'hui disponible.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.63.37.99.72 ou par mail à l'adresse fressines.net@fressines.net

APE : Soirée carnaval

L'Association des Parents d'Elèves et l'équipe enseignante organisent une soirée carnaval, le vendredi 20 mars 2009 à partir de 18 h. Au programme, défilé dans les rues de Fressines à partir de 18h au départ de l'école, suivi d'une soirée dansante crêpes à 20 h 30 à la salle des fêtes sur réservation.

Tarifs : enfant 7 €, ado 10 €, adulte 13 €.

Réservation avant le lundi 9 mars auprès d'As-trid Moynet au 05 49 75 84 61 ou de Christelle Baconneau au 05 49 04 07 68

Nb : pour accompagner le défilé, l'association et les enseignements recherchent des musiciens, si vous êtes disponible de 18h30 à 20h, merci de nous le faire savoir. Le défilé n'en serait que plus joyeux.

Association « Sport Attitude »

Une nouvelle association vient d'être créée sur la commune. L'association « Sport Attitude » a été déclarée en Préfecture le 21 mai 2008 sous le n°W792002034, le siège social est situé, chez son Président M Moustapha Nakib au 5 impasse du Lison.

Le but de l'association est de faire découvrir le territoire de la commune en organisant une course pédestre de 7 et 15 kilomètres à travers les sentiers et les venelles.

La première édition de cette course aura lieu le 1er mai 2009. Cette course intitulée FRESSINATURE est ouverte à tous, à partir de la catégorie cadet (16 ans). Le départ se fera du parking de la salle des fêtes à 9 h 30, plus de 200 participants sont attendus.

Cette course est inscrite au calendrier départemental, les inscriptions sont ouvertes auprès du Président, le tarif est de 5 € mais pour cette première édition les membres de l'association ont décidé que l'inscription serait gratuite pour les habitants de la commune.

Contact et renseignements : Moustapha Nakib au 06 47 26 33 96

Rejoignez le Club Sourire

Vous êtes à la retraite, vous avez du temps libre, vous souhaitez échanger dans la convivialité, alors rejoignez le « club sourire », club du 3ème âge de Fressines.

Les personnes intéressées sont cordialement invitées à participer aux rencontres du club qui sont organisées tous les quinze jours, les jeudis après midi à partir de 14h à la petite salle, à la salle des fêtes de Fressines.

Les animations sont libres autour des jeux de cartes et de discussions, n'hésitez pas à rejoindre le club.

Théâtre : les Baladins de Fressines

La troupe les Baladins de Fressines vous informe que les représentations de son spectacle théâtral prévues initialement en mars, sont repoussées aux 7,14 et 21 novembre 2009 en soirée et au 8 novembre 2009 en après midi. La troupe vous espère toujours aussi nombreux à ce prochain rendez-vous.

Pétanque loisirs

L'association Pétanque loisirs organise dans les prochaines semaines plusieurs concours de pétanque.

Rendez vous à la salle des fêtes à 20h30 les vendredis 24 avril et 22 mai 2009 pour un concours en doublette formée.

Contact : Jacqui Rameau au 05 49 05 97 42.